

La numérisation ou le grand sommeil du livre imprimé

Christian Lacombe

Volume 55, numéro 1, janvier–mars 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029050ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029050ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacombe, C. (2009). La numérisation ou le grand sommeil du livre imprimé. *Documentation et bibliothèques*, 55(1), 39–44. <https://doi.org/10.7202/1029050ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2009

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La numérisation ou le grand sommeil du livre imprimé

CHRISTIAN LACOMBE

clacombe@live.fr

« Une révolution technique ne se décrète pas.
Elle ne supprime pas non plus¹. »

C'est en écoutant des collègues bibliothécaires et en parlant avec des amis chercheurs et écrivains, puis en lisant des articles consacrés au monde des livres, que m'est venue l'idée de ce texte. Celui-ci ne doit pas être appréhendé comme un article savant, mais plutôt comme le résumé de réflexions et d'interrogations au sujet de la révolution numérique à laquelle nous participons, en tant que professionnels, et assistons, en tant qu'usagers. Cette révolution suscite bien entendu diverses inquiétudes, et entraîne des changements de comportement face à l'écrit. Depuis les *Essais* de Montaigne, nous savons que nous nous « entreglons » tous ; c'est la raison pour laquelle j'ai retranscrit dans ces quelques pages, des réflexions et des témoignages, écrits ou oraux, comme je les ai lus, écoutés, éprouvés et interprétés.

Esquisse d'une révolution

On se souvient que, six ans après la création du « meilleur » moteur de recherche de la toile, Google annonçait son intention de lancer un programme de numérisation de plusieurs millions d'ouvrages, pour les rendre accessibles gratuitement grâce à *Google Print*. Ce projet s'est effectué avec la collaboration de bibliothèques universitaires telles que celle du Michigan, Harvard, Stanford, mais également avec la *New York Public Library* (NYPL) et la *Bodleian Library*. Cette numérisation de pages, en mode texte, est une entreprise longue et onéreuse, mais l'opérateur de Silicon Valley disposait des fonds nécessaires pour financer le projet. Google a annoncé dès le début de l'opération qu'il n'excluait pas des accords commerciaux avec les éditeurs, les auteurs, les libraires et, bien sûr, les bibliothèques.

Les premières numérisations de la Bibliothèque nationale de France (BnF) remontent à 1992. Le projet *Gallica*, lancé en 1997, se donnait pour mission de constituer la bibliothèque virtuelle, gratuite, des gens de culture ; on y trouve des œuvres littéraires et des dossiers documentaires. Une seconde version est en ligne depuis 2000, qui inclut des livres et des périodiques soigneuse-

ment choisis titre par titre. Alors que les autres médias faisaient l'objet de numérisation par séries, la presse quotidienne française et les publications des sociétés savantes ont très vite été ajoutées. En 2005, dans un livre intitulé, *Quand Google défie l'Europe*², Jean-Noël Jeanneney, président de la BnF, plaidait en faveur d'une réaction européenne à l'initiative de *Google Print*. En 2007, l'opération a pris une autre envergure et le choix individuel des livres est abandonné au profit d'une numérisation de masse. Un nouveau système de sélection par tranche de cote est alors implanté, afin de numériser 100 000 ouvrages par an. *Gallica 2* est née et, pour contrer *Google Print*, des œuvres contemporaines y sont intégrées, en partenariat avec de grandes institutions du livre, en vue de donner accès à la fois à des documents libres et à d'autres qui sont toujours sous droits. On donne aux diffuseurs la liberté de décider des conditions de consultation du texte intégral.

Une numérisation internationale

Gallica 2 offre des titres dans 25 langues. Les liens entre la BnF et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) sont privilégiés. La numérisation plurielle et la mise en ligne de ressources communes sont réalisées dans le respect du droit d'auteur, BAnQ s'assurant d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des ayants droit pour toutes les œuvres protégées. BAnQ poursuit également un programme de numérisation de masse, qui vise l'ensemble du patrimoine documentaire publié ou conservé dans les archives et produit au Québec depuis le XVIII^e siècle, ou d'origine étrangère, mais relatif au Québec. Quelque 7 millions d'objets ont été numérisés à ce jour. Ces ressources sont également accessibles gratuitement sur Internet. Les auteurs y voient un gain de lisibilité et les usagers sont immédiatement dirigés vers le texte dans son intégralité si celui-ci est dans le domaine public, et vers de longs extraits, si l'œuvre n'est pas exempte de droits. Partout dans le monde, de nombreux bibliothécaires voient là un accomplissement du rêve des Lumières et une véritable révolution dans le métier, qui est d'offrir de l'information non seulement gratuitement, comme cela a toujours

1. Roger Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 39.

2. Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2005.

été le cas dans les bibliothèques publiques, mais surtout d'y donner accès à partir de n'importe quel endroit équipé d'un ordinateur et d'une connexion Internet. Le texte n'est plus ainsi rattaché à un lieu physique, et cette immatérialité que procure la reproduction électronique d'un livre lui permet d'atteindre un nombre de lecteurs toujours croissant. Toute la collectivité en semble satisfaite, car la diffusion d'un texte peut aujourd'hui être réalisée à distance et en tout temps.

Trois jours seulement après l'annonce retentissante de Google, le 14 décembre 2004, de son projet de numérisation d'une quinzaine de millions de livres imprimés, Michael Gorman³ avait réagi avec une certaine inquiétude. Et plus tard, dans un communiqué de presse paru le 4 mars 2005, ses remarques étaient développées :

« Dans les grandes bibliothèques, les livres sont bien plus que la somme de leurs parties et ce n'est pas forcément la meilleure manière d'aborder les livres et de les rendre profitables que de les connaître seulement par leurs pages séparées les unes des autres, comme elles le sont par le moteur de recherche à partir d'un critère d'une recherche d'occurrence⁴. »

Les livres doivent être lus et assimilés, dit Gorman, de façon séquentielle et cumulative. Pour le coup, ni *Gallica 2*, ni *Europeana*⁵, ni *Google Print* ne répondent à ce besoin. Les bibliothèques numériques ne s'intéressent qu'aux pages en tant que telles, non aux ouvrages considérés comme un tout. On le sait, les moteurs de recherche sur Internet débordent d'efficacité pour « moissonner » une énorme quantité de sites, afin de trouver une référence ponctuelle en lien avec la demande, mais leurs offres ne sont accompagnées d'aucun renseignement précis sur les limites de la recherche et sur la représentativité des corpus parmi lesquels elle a été effectuée. Bref, signaler des pages, c'est tout autre chose que de procéder à une recherche bibliographique pour un lecteur et de lui communiquer le livre imprimé pour une consultation. Il est donc temps de se questionner sur ces transformations qui agitent tant, et probablement avec raison, nos contemporains. Dans les pages qui suivent, j'aimerais exprimer quelques inquiétudes éveillées par divers témoignages d'expériences de professeurs, de chercheurs et autres bibliophiles au sein même des bibliothèques, à la suite des annonces et de la mise en marche de ces projets de numérisation de masse.

Sauvegarde ou mise à l'écart des documents ?

Ces inquiétudes nous amènent à se demander si la numérisation des collections imprimées des grandes bibliothèques européennes, anglo-saxonnes et autres ne constituerait pas une vaste entreprise de douce « mise à mort » du livre ou, tout au moins, une mise à l'écart, une relégation de l'imprimé vers un grand sommeil. Il ne s'agit pas dans cet article de reprendre l'histoire et les différentes manifestations d'hostilité à l'égard des grands projets de numérisation engagés par *Google Print*, *Gallica 2* et *Europeana*, quant aux problèmes de langues, de droits d'auteurs et de stratégies commerciales qu'ils soulèvent. Nous voudrions au contraire déplacer le débat et, toutes proportions gardées, le situer dans une dimension plus large, en tentant de considérer la vaste mutation qui est en train de s'opérer dans la communication et la réception de l'écrit *via* l'écran. Le discours principal qui accompagne les chantiers de numérisation de masse des collections dans les bibliothèques tient à la conservation et la diffusion des documents. Ces projets sont encouragés par la vague possibilité qu'ils représentent de réaliser un vieux rêve, celui de rassembler tous les savoirs du monde⁶ et de pouvoir les offrir, en apparence gratuitement, à toute l'humanité⁷, en tout temps, quel que soit le lieu où l'on se trouve. On croit rêver ! Nous faisons bien évidemment partie de ces utilisateurs qui, à n'importe quelle heure du jour, ont besoin de lire un paragraphe d'une ancienne édition, ou de consulter un article paru à la fin du XIX^e siècle dans un vieux « canard », conservé à la *Library of Congress*, à la *British Library* ou encore à la BnF et qui, par chance, a été numérisé et est donc disponible *via* la toile.

Si cette possibilité d'avoir accès à des documents en tout temps et en tout lieu peut être considérée comme la réalisation d'un rêve, ce bon côté de la chose a bien sûr une part d'ombre. Une société qui axe sa politique sur le profit amène rapidement ses institutions à se demander s'il vaut la peine de conserver l'édition originale imprimée d'un périodique ou d'un magazine lorsque celui-ci a été numérisé. Nous entendons de plus en plus fréquemment dire que la parution d'une nouvelle revue pourra avoir lieu à la seule condition que celle-ci soit exclusivement virtuelle, et ce, pour des raisons de coût. Il arrive aussi que le rédacteur en chef d'une revue déjà existante ne voit renouveler sa subvention qu'à condition d'abandonner l'édition papier au profit d'une diffusion exclusivement en ligne. Dans les bibliothèques

3. Président de l'American Library Association, 2005-2006.

4. Michael Gorman, dans un entretien paru dans *Le Monde* du 4 mars 2005, repris sur le Web dans un article intitulé « Que disent les bibliothécaires des États-Unis », par Hervé Le Crosnier, le 9 mars 2005 : <<http://www.fluctuat.net/blog/1635-Que-disent-les-bibliothecaires-des-Etats-Unis>>.

5. *Europeana* est la bibliothèque numérique européenne lancée en novembre 2008 par la Commission européenne. Elle fédère l'ensemble des bibliothèques européennes. Elle fait suite au prototype de bibliothèque en ligne développée par la BnF, dans le cadre du projet de bibliothèque numérique européenne (<<http://fr.wikipedia.org/wiki/europeana>>).

6. On évalue à plus d'une centaine de millions d'ouvrages imprimés la production totale de l'humanité depuis Gutenberg en Occident. La quantité promise par Google est de 15 millions, l'équivalent des collections d'imprimés de la BnF.

7. « Google vend aux firmes intéressées un lien publicitaire qui est proposé à droite de l'écran, à partir de la réponse à la requête fournie à gauche : la chance est bien plus grande que ces références retiennent l'attention des internautes, puisqu'elles sont ciblées, par définition, sur leurs intérêts spécifiques [...], cette vente a lieu aux enchères. Si bien que ce sont les plus riches qui ont toute chance de s'enrichir encore davantage. » Jean-Noël Jeanneney, ouvr. cité, p. 55-56 et <<http://www.google.fr/ads/>>.

nationales, où est effectuée une numérisation de masse, il est fréquent de renvoyer systématiquement le lecteur à la consultation du document numérisé plutôt qu'à l'édition originale. Si la plupart des bibliothécaires sont, bien entendu, sensibles à la préservation des documents, il serait néanmoins dommage, pour des raisons que j'exposerai plus tard, que la consultation électronique devienne le mode de lecture privilégié et principal pour la majorité des ouvrages.

Le livre fétiche

Bien sûr, comme l'explique plus précisément Roger Chartier dans son livre, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*⁸, les incunables, les belles éditions, les livres rares de grands auteurs n'ont rien à craindre. Des chercheurs, traducteurs et autres paléographes auront, heureusement, toujours besoin de consulter les sources. Mais qu'en est-il des récentes publications, plus humbles, et des périodiques plus spécialisés ? Comme le dit Chartier dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « *Le bonheur extravagant suscité par la bibliothèque universelle pourrait devenir une impuissante amertume s'il devait se traduire par la relégation, ou pire, la destruction des objets imprimés qui ont nourri au fil du temps les pensées et les rêves de ceux et de celles qui les ont lus*⁹. » Avec une existence exclusivement virtuelle, perdu dans l'immensité de la toile, le document a beaucoup plus de chance de passer inaperçu.

Deux autres arguments sont avancés par les tenants du *tout numérique* : la conservation du document qui, du coup, n'aura plus à être physiquement manipulé, et la protection de l'environnement, grâce à l'économie de papier. En ce qui concerne cette dernière réflexion, il faut noter que c'est souvent l'effet inverse qui s'est produit.

Il nous faut tout de même dire quelques mots au sujet de la conservation. Tout d'abord, il ne semble pas nécessaire d'opposer *conservation* et *communication* ; bien au contraire, l'une ne va pas sans l'autre, il faut les faire fonctionner ensemble, et malgré une certaine fragilité, il faut qu'un livre vive. Malheureusement, cette vision antagoniste de conservation/communication, loin d'être tombée en désuétude, est au contraire réactivée depuis que les éditions originales des documents imprimés ne sont plus communiquées en premier aux lecteurs, si une version numérique est disponible. Il est également facile d'imaginer que, pour des raisons de coût, un document imprimé quelque peu « fatigué » ne sera pas envoyé en priorité à la conservation s'il est numérisé, sachant que sa consultation est devenue possible à l'écran. Nous avons déjà connu cela par le passé : chaque grande bibliothèque possède dans ses collections des milliers de livres en attente de restauration parce qu'ils sont dispo-

nibles sur microfilms ou microfiches, et donc considérés comme déjà « conservés ».

Le livre numérique

Des phénomènes inquiétants se manifestent quant à la relation, toujours ambiguë, entre le document imprimé et la chose numérique. Mais qu'est-ce qu'un livre numérique, au juste ? La définition exacte n'existe pas, mais on sait cependant qu'il ne s'agit pas de la simple reproduction d'un document imprimé. Un livre numérisé, dont le contenu est transmis par un écran, est ce que l'on nomme une réalité virtuelle, un espace de représentation réaliste. Suivant les traces de Gilles Deleuze, Pierre Lévy écrit, dans son livre *Sur les chemins du virtuel*, que « *le virtuel n'est pas du tout l'opposé du réel*¹⁰ ». Le contraire du virtuel est l'actuel, et non pas le réel, car le virtuel livre une part de la réalité. Pour l'artiste Maurice Benayoun, « *le virtuel, c'est le réel avant qu'il ne passe à l'acte*¹¹ ». On peut donc dire que, affiché à l'écran, le texte d'un livre est ce qu'il n'est pas encore. Multiple, le livre numérique varie selon la part du contenu qui est proposée à l'écran – extrait, résumé, intégralité – et selon le mode d'utilisation qui est employé. Chacun sait que nous construisons la signification à partir de la coexistence de textes différents dans un même objet, tel qu'un livre, un journal ou une revue. La numérisation d'un livre est un miraculeux moyen de sauvegarde de son contenu. Si, par contre, la version numérique devient le moyen privilégié de sa transmission, alors il nous faut rappeler que la lecture à l'écran impose une logique analytique et encyclopédique, « *la violence faite aux textes, donnés à lire dans des formes qui ne sont plus celles où les rencontrèrent les lecteurs du passé*¹² ». En séparant le livre de sa forme originale issue du codex, la lecture à l'écran rend simplement impossible son interprétation et surtout sa signification historique. De plus, il faut bien sûr distinguer les œuvres tombées dans le domaine public de celles qui sont encore sous droits :

« *La BnF prévoit de mettre deux millions d'ouvrages récents en ligne d'ici à 2011, avec l'accord des éditeurs et dans le cadre d'une offre payante. [...] L'accès au livre numérique pose la question clé du référencement. Seuls les bibliothèques, les éditeurs et les libraires qui disposeront d'une base descriptive des ouvrages, fiable et riche, survivront*¹³. »

8. Roger Chartier, *ouvr. cité*.

9. Roger Chartier, « L'écrit et l'écran, une révolution en marche », *Le Monde*, 13 octobre 2007, p. 24.

10. Pierre Lévy, *Sur les chemins du virtuel*, Paris, Centre Georges Pompidou, « Cahiers du CCI », 1989, p. 2.

11. Maurice Benayoun, « Architectures réactives de la communication », 1998, <<http://www.wands.de/fiw199/benayoun%20architectures.htm>>.

12. Roger Chartier, « L'écrit et l'écran, une révolution en marche », art. cité, p. 24.

13. Alain Beuve-Méry, « À l'heure de la galaxie numérique », *Le Monde*, 4 juillet 2008, cahier Livres, p. 2.

Du codex à l'écran

Comme le démontrent les exemples exposés précédemment – la consultation en priorité du texte numérisé ou encore l'existence d'une revue assurée à la seule condition qu'elle soit virtuelle –, nous assistons peut-être en direct à une forme de mise à l'écart de l'objet livre. Tentons d'être lucides comme l'est Roger Chartier : une révolution technique ne se décide pas du jour au lendemain et elle ne supprime pas ce qu'elle tâche de balayer. La production éditoriale en format papier a certes explosé ces dernières années, mais nous ne pouvons, hélas ! y voir là un signe de bonne santé du livre. Il semble parfois que ce que nous gagnons en nombre, nous le perdons en qualité. L'exemple des catalogues collectifs pour les grandes expositions, à la mode aujourd'hui, est révélateur de cette nouvelle conception du savoir. Les plus grands spécialistes au monde, dans un domaine donné, sont convoqués pour rédiger un article, mais avec pour première directive qu'il ne soit pas « trop savant », afin que le propos demeure accessible au plus grand nombre. Des chercheurs reconnus sont régulièrement contactés par des maisons d'édition pour donner une version allégée de leurs travaux, afin de rejoindre le plus de lecteurs possible, pour une raison exclusivement économique. De nombreux penseurs en sciences humaines ne peuvent faire publier leur travail en version imprimée, simplement parce que leur texte, jugé trop spécialisé, ne sera pas un « coup » commercial. Quant à l'actualité de la recherche en sciences dites dures ou exactes, seule l'édition virtuelle fait loi, et ce, sur des sites payants, l'intérêt étant partagé par un lectorat extrêmement restreint, car très spécialisé. Voilà une conception du livre et de la transmission du savoir relativement récente, et qui, je crois, mériterait réflexion. En attendant, il nous faut plutôt essayer de comprendre de quelle manière se créent et s'imposent ces nouvelles formes qui gouvernent la transmission des textes. Alors que, pour la première fois dans l'histoire du Collège de France, une chaire est consacrée à l'étude des rôles de l'écrit dans la culture européenne du Moyen-Âge à nos jours, nous assistons au même moment à ce bouleversement des supports de l'écriture et de ses techniques de reproduction, et, par conséquent, des nouvelles façons de lire. Lors de sa leçon inaugurale pour la chaire *Écrit et culture dans l'Europe moderne*, prononcée en octobre 2007¹⁴, Roger Chartier souligne que l'invention de l'imprimerie n'a pas modifié les structures fondamentales du livre, composé, après comme avant Gutenberg, de cahiers, de feuillets et de pages réunis en un même objet. Et lorsque le codex s'imposa aux dépens du rouleau, ce changement ne s'accompagna pas d'une transformation de la reproduction des textes qui demeurerait toujours manuscrite. Le livre numérique ne donne plus à voir, par sa forme matérielle, sa différence avec les autres productions écrites. Dans cette même réflexion, Char-

tier souligne que « la révolution numérique oblige à une radicale révision des gestes et des notions habituellement associés à l'écrit imprimé¹⁵ ». La lecture sur écran est discontinue, segmentée, davantage ciblée sur le fragment plutôt que sur la totalité. Les projets de numérisation de masse ne modifient pas seulement la technique de reproduction des textes, comme avait pu le faire l'imprimerie de Gutenberg : « En ce sens, la révolution de l'imprimerie n'est en rien une apparition du livre¹⁶. » Ce sont les structures même du support par lequel le savoir est transmis aux lecteurs qui ont changé.

De nouvelles formes de lectures

Avant d'observer nos diverses manières de lire, selon que nous avons un livre ou un journal entre les mains, ou que nous soyons face à un écran, je tiens aussi à souligner l'intérêt que nous éprouvons à l'égard de ce vieux rêve de la bibliothèque universelle, qui se réalise enfin. Même si nous appréhendons avec un « bonheur extravagant¹⁷ » cette révolution technique, nous l'acceptons toutefois à la seule condition qu'elle soit un avantage, comme doit toujours l'être un moyen technique, et non pas un remplacement. Je suis de ceux qui pensent que ce sera très long avant que le livre et tout autre document imprimé ne soient plus nécessaires. L'objet livre présente toujours beaucoup d'avantages par rapport au document numérique et à sa consultation sur écran. L'invention de l'imprimerie n'a pas éliminé le besoin de consulter des manuscrits, pas plus que la radio et la télévision celui de lire la presse écrite. De nombreuses personnes pensent encore que les nouveaux modes de communication doivent compléter les précédents sans chercher à les supprimer. Bizarrement, à partir du moment où le contenu d'un nombre considérable de documents devient accessible à une infinité de personnes, l'objet contenant, lui, est mis à l'écart. Seul le contenu d'un livre semble avoir de l'importance, alors que nous savons que la compréhension et l'interprétation d'un texte sont déterminées tant par le médium que par le contexte dans lequel la lecture s'effectue. Est-il véritablement possible de nier l'influence que peut avoir notre relation à l'objet ? Il y a peu de doute sur le fait que, avec la numérisation de masse des textes, une nouvelle forme de lecture se met en place. La révolution à laquelle nous assistons touche en premier lieu les formes et les supports des textes écrits. Cette universelle disponibilité du patrimoine écrit modifie inévitablement nos modes d'appréciation et de critique des œuvres, car la manière dont nous prenons connaissance d'un texte affecte profondément sa compréhension. Comme un collègue me le suggérait, la crédibilité accordée à une information ou l'interpré-

14. Roger Chartier, « L'écrit et l'écran, une révolution en marche », art. cité, p. 24.

15. Roger Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (xiv^e-xviii^e siècle)*, ouvr. cité, p. 28.

16. *Ibid.*

17. « Quand on proclama que la bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. » Citation de Jorge Luis Borges, reprise par Roger Chartier dans « L'écrit et l'écran, une révolution en marche », art. cité, p. 24.

tation qu'on en fait seront différentes selon que l'on en prend connaissance dans un article de Wikipédia, dans une encyclopédie imprimée, dans une revue savante ou bien sur un site de divertissement. Certes, la possibilité d'accéder à des textes et à les consulter grâce à la numérisation de masse devient quasi infinie, mais nous devons garder à l'esprit que par cette forme nouvelle de diffusion, la signification historique disparaît. Au sujet de la signification historique d'un livre, je signalerais simplement qu'un vieux livre porte sa propre histoire qu'il transmet au lecteur, de la même manière qu'une personne, avant même de parler, révèle sa vie, qu'il porte sur son visage et dans son allure. Pour appuyer davantage ce propos, je renverrai le lecteur à une conférence de Sarah de Bogui¹⁸, dans laquelle elle oppose le côté « bavard » du livre ancien au « mutisme » du livre contemporain. Nous pouvons aisément remplacer ici le livre contemporain dont elle parle par le livre numérisé, sans, je crois, trahir son propos. En poussant un peu plus loin la réflexion, on peut aller jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas reconsidérer le mot même de texte, qui prend ses origines latines dans « tissu », « enlacement ». On se souvient que Roland Barthes compare les pages d'un livre aux feuilles de la pâte feuilletée. Une personne qui consulterait principalement des documents électroniques serait rapidement détachée de la compréhension intellectuelle spécifiquement liée à la forme qu'a le livre, non seulement depuis Gutenberg, mais depuis la venue du codex.

Nouvelles structures, nouvelles organisations

On peut aussi poser une autre question, celle de la nécessité de la sauvegarde, de cette volonté d'exhaustivité de la copie à tout prix. Nous ne savons pas ce qui intéressera les générations futures. Nous avons tendance à croire que tout va rapidement et à penser que les « modes » passent vite. Derrière l'apparente gratuité de son projet, Google ne cache pas ses intentions d'en faire une opération commerciale. Tout autre était le projet *Gallica*, qui avait pour politique de choisir soigneusement ce qui devait être numérisé, afin qu'un certain savoir, représentatif de différentes étapes de l'histoire de la pensée, puisse être consulté des quatre coins du monde, par la voie électronique. Pourtant, si nous pouvons au moins nous targuer d'avoir une certitude, c'est qu'une sélection des livres s'effectue déjà, presque naturellement, dans nos consciences. Des livres arrivent sur la scène internationale de différentes façons, avec une immense couverture médiatique pour certains, ou de manière parfaitement discrète et silencieuse pour d'autres. Quel que soit leur mode d'arrivée sur la scène littéraire, des livres s'installent dans la pensée publique, y demeurent et prennent

davantage de place à chaque décennie. Ces œuvres sont traduites, reproduites à volonté, et nous n'avons aucun souci quant à leur existence future. D'autres disparaissent aussi rapidement qu'elles sont venues, et nous pensons que malgré leur sauvegarde en format numérique ou sous d'autres formes encore à inventer, certains textes tomberont inexorablement dans l'oubli.

Un autre élément, technique celui-là, ne repose pas non plus sur la seule volonté humaine : le support de lecture. Aujourd'hui, utiliser une disquette ou même un cd-rom relève déjà de la « préhistoire » de l'informatique. La société de consommation a un fonctionnement en accord avec la demande de la clientèle ; mieux encore, la pensée marketing, sous le couvert du progrès, crée des besoins à des fins commerciales. Or les stratégies de commerce ne tiennent évidemment pas compte des différentes politiques ni des problèmes de conservation auxquels sont confrontés les établissements publics. Les grandes institutions culturelles et quelques utilisateurs particuliers ne peuvent pas toujours, pour des raisons financières, suivre la rapide évolution technique qui leur est, pour ainsi dire, imposée. Comme le font remarquer Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta : « *Les achats des bibliothèques sont un moteur économique essentiel pour un grand nombre d'ouvrages, notamment les documents critiques, spécialisés, de haut niveau, ou dans les langues minoritaires au sein d'un pays donné*¹⁹. » À ce propos, Hervé Le Crosnier affirme que, dans l'histoire du livre, « *les exemples abondent de documents ayant disparu quand leur usage a quitté la sphère économique*²⁰ ». Pensons aux livres pratiques, techniques ou scientifiques, dont les ventes s'effondrent depuis l'arrivée d'Internet.

Avant de conclure, il faut également signaler qu'il n'est plus vrai de dire que, grâce à Internet et à la numérisation de masse, l'accès à la culture et au savoir est gratuit pour tout le monde, et en tout temps. Certaines institutions mettent en ligne des sites de « bouquets » de revues, pour la plupart exclusivement virtuelles, comme Cairn (<<http://www.cairn.info/apropos.php>>) ou CatInist (<<http://cat.inist.fr/>>), auxquels l'accès est payant. Nous avons là l'exemple confirmant que ce qui est gratuit sur Internet relève des connaissances générales. Accéder au savoir spécialisé, par contre, nécessite un minimum de moyens, tels l'équipement informatique d'abord, ensuite l'abonnement à Internet, puis aux sites payants. D'où ce fossé qui semble se creuser de manière de plus en plus manifeste entre différentes classes sociales en ce qui a trait à l'accès à l'information et à la culture de haut niveau. C'est pourquoi les bibliothèques nationales, les universités, bref la défense des services publics en général est de première importance si l'on veut assurer un accès au savoir non pas égal mais, disons, possible pour le plus grand nombre de citoyens.

18. Sarah de Bogui, « Les livres voyageurs de la bibliothèque jésuite du collège Jean-de-Brébeuf », p. 3, <www.ebsi.umontreal.ca/confmidi/2007/confmidi-sarah-debogui.pdf>.

19. Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta, *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Montréal, C & F éditions, 2005, <<http://cfeditions.com/edm/>>.

20. Hervé Le Crosnier, « Bibliothèques numériques », <<http://vecam.org/article625.html>>.

Ces questions ont déjà fait l'objet de multiples débats et cela ne fait probablement que commencer. Ce qui me paraît préoccupant, en même temps que se tiennent ces discussions, c'est la facilité, l'évidence même, avec laquelle certaines personnes annoncent la disparition du livre comme un fait entendu, s'émerveillant déjà devant les possibilités inespérées des navigations textuelles à l'écran. Nous n'en sommes peut-être pas encore là, mais il semble, par le désintéressement aussi soudain que manifeste que la collectivité lui témoigne, que le livre, en tant qu'objet imprimé, soit condamné, pour l'heure, à un grand sommeil. La multiplication des livres « qui n'en sont pas » n'est qu'un autre moyen de mettre à l'écart *Le livre*, mais cela appartient à un autre débat. J'ajouterais, avec Jean-Noël Jeanneney, que l'on peut néanmoins avoir confiance en la souveraineté du livre : « *Je gage que beaucoup d'internautes seront semblablement ramenés vers la culture livresque la plus classique. [...] Les enquêtes sur les publics de Gallica, bibliothèque virtuelle de la BnF, ont montré que beaucoup de consultations conduisent à l'achat de l'ouvrage concerné*²¹. » Cela peut nous assurer d'une chose, c'est que le livre numérisé ne va certes pas remplacer le document papier, « *mais qu'il va sérieusement le concurrencer et restreindre son champ d'influence.*

21. Jean-Noël Jeanneney, ouvr. cité, p. 40-41.

*On peut même miser sur un nouvel essor des éditions rares ou luxueuses.*²² »

Par les temps qui courent, cela risque d'encourager la spéculation, qui commence d'ailleurs à aller bon train. On sait que la spéculation sur les livres rares ou luxueux avait débuté au XVIII^e siècle, et la marquise de Pompadour écrivait à Damascène Morgand que « *les beaux livres sont le meilleur des investissements financiers et culturels*²³ ». Cependant, le libraire Patrick Sourget démontre, dans une étude réalisée avec la collaboration de financiers, que la spéculation sur les livres anciens, rares et luxueux n'a jamais atteint de niveaux équivalents à ceux d'aujourd'hui²⁴. Nous espérons plutôt, comme le dit Jean-Noël Jeanneney, dans la seconde édition de son *Plaidoyer*, de « *voir fleurir des rééditions en petite quantité que les facilités de l'imprimerie contemporaine autoriseront et que la notoriété acquise grâce à l'ordinateur, dans toute la splendide diversité de ses offres, incitera à produire*²⁵ ». ●

22. Alain Beuve-Méry, art. cité, p. 2.

23. Patrick Sourget, « Étude sur le livre ancien », <http://librairie-sourget.com/Etude_livre_Ancien.pdf>.

24. *Ibid.*

25. Jean-Noël Jeanneney, ouvr. cité.

Index des annonceurs

Volume 55, n° 1

- › ASTED, p. 18
- › Biblio RPL, 4^e couverture
- › Société Grics, p. 28
- › Librairie Monet, p. 4
- › Carr McLean, p. 27